

COMMUNE DE VERNIER

PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Tous à la formation climatique

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

Considérant que le réchauffement climatique est un problème urgent qui doit être pris en compte par notre municipalité,

Considérant que les Conseillers municipaux ont un rôle important à jouer dans la mise en œuvre d'actions concrètes pour lutter contre ce phénomène,

Considérant que la formation des Conseillers municipaux sur les enjeux liés au réchauffement climatique est indispensable pour leur permettre de mieux remplir leur mission,

Nous, membres du Conseil municipal, proposons que les Conseillers municipaux soient défrayés lorsqu'ils suivront la formation sur les actions contre le réchauffement climatique, à l'exception du groupe politique « LES VERT.E.S ».

Cette mesure permettra de soutenir les Conseillers municipaux dans leur volonté de s'informer et de prendre des mesures concrètes pour lutter contre le réchauffement climatique, tout en leur garantissant une rémunération juste pour leur temps et leur engagement en faveur de cette cause cruciale, sans favoriser le groupe politique « LES VERT.E.S » en tant que demandeur de cette formation.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

invite le Conseil administratif :

à défrayer les Conseillers municipaux se rendant à la formation climatique, sauf ceux du groupe « LES VERT.E.S ».

Cédric BRINER

Conseiller Municipal